

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JANVIER 2019

Présents : MMES. Martine MIJAT, Emilie PEYRARD, Marie-Agnès VIVIANI, Nathalie REY, MMS. Patrick MICHAUD, Fabien LARUE, Philippe BUCHET, Patrice CHARPILLENNE, Sylvie AUCOURT

Absents : Joël LANOE, Jean-Louis VALETTE, Jérôme VIODRIN (donne pouvoir à Patrick MICHAUD), Sophie REBERGUE (donne pouvoir à Martine Mijat), Thierry RAMILLON (donne pouvoir à Marie-Agnès VIVIANI), Patricia SARNIN (donne pouvoir à Nathalie REY)

Secrétaire de séance : Fabien LARUE

1/ COCA :

1. Validation Avant-Projet Définitif

Madame le Maire présente les nouveaux plans avec les quelques modifications demandées depuis la dernière présentation ainsi que le dossier listant les articles proposés par Figural Architectes estimatif correspondant à ces plans.

Une demande est faite pour modifier la nature des isolants proposés (isolants bio-sourcés plutôt que laine de verre ou laine de roche).

Le calendrier prévisionnel est le suivant :

Janvier-Février : Validation APD

Février-Mars : Dépôt du permis de construire puis élaboration du dossier de consultation des entreprises

Avril-Mai : Retour des offres des entreprises et analyse

Juin : Signature des marchés

Juillet : Préparation du chantier et démolition (durée du chantier estimée à 12 mois hors congés et intempéries)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité valide l'APD (Fabien Larue captif)

2. Choix des entreprises pour le contrôleur technique et coordinateur SPS

Présentation des offres de Qualiconsult, APAVE et Alp'Control suite aux demandes de devis.

Montant total pour les deux missions :

Qualiconsult : 4425€

APAVE : 6457€

Alp'Control n'a répondu qu'à la mission de contrôleur technique pour 3430€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité valide la proposition de Qualiconsult' (Fabien Larue captif)

3. Demande de subventions diverses (DETR, RENOLUTION, etc...)

Un montage financier est présenté pour exposer l'articulation des dépenses et des recettes pour le financement du projet de rénovation du bâtiment mairie-bibliothèque-pôle scolaire. En plus des subventions déjà obtenues auprès du Département et de la Région, il est demandé de solliciter une aide auprès de l'Etat (DETR) ainsi que le dépôt d'un dossier d'appel à projet auprès du SIEL pour l'action Renolution.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité valide une demande de DETR à hauteur de 30%

2/ Question diverses

- **Point travaux sur le réseau d'eau potable :** Suite à la sécheresse, le démarrage des travaux avait dû être reporté à début février, de ce fait une nouvelle réunion a eu lieu le 14 janvier.

La SADE devait faire une visite de démarrage le 23 janvier mais au vu des chutes de neige, cette visite a, elle aussi, été reportée à la semaine prochaine : les travaux vont donc démarrer avec encore un peu de retard. Pour rappel, les travaux prévus sont : 1 passerelle au réservoir TISSERAND, installation d'une chloration relais, modification réseau hydraulique réduisant le temps de stagnation, installation de systèmes de surveillance des niveaux et consommations accidentelles par alerte SMS.

SUEZ fera un test opérateur pour vérifier lequel choisir en particulier pour la transmission GSM. Tous les réservoirs sont raccordés électriquement excepté celui des Chézots qui se verra équipé d'un système à batterie. L'achat d'une carte SIM data spéciale pour la transmission des données « machine to machine » est également prévu. Les travaux devraient durer 3 semaines.

Les travaux sur la neutralisation sont toujours en attente de la décision du CODERST (Conseil Départemental de l'Environnement et Des Risques Sanitaires et Technologiques) où le dossier est à l'étude. La réponse de cet organe n'est pas prévue avant juin 2019. Les travaux pourront démarrer ensuite (prévision fin d'année 2019 où début 2020).

Les dernières analyses d'eau ont montré un ph faible, cette modification de paramètre est dû à la déviation du système de neutralisation en place. En effet, les sources produisant moins, le bac de neutralite présentait un risque de développement bactériologique. Ceci devrait rentrer dans l'ordre prochainement car la période d'étiage semble se terminer.

- **Point sur l'adressage :** la modification de version de logiciel du guichet unique à entrainer une perte, que nous espérons temporaire, des données saisies de notre plan d'adressage. Les travaux d'implantation des mâts débiteront dans les semaines à venir.
- **Point sur travaux escalier « Les Allognes » :** Les intervenants (Franck ROCHE pour plâtrerie peinture et Clément DUPERRAY pour l'escalier) sont venus pour prendre les côtes. L'escalier sera exécuté en hévéa. Environ 5 à 7 semaines de délais de fabrication sont nécessaire, puis interviendra la dépose de l'existant et la repose du nouveau. La commune devra reloger les locataires pendant la durée des travaux où ils ne pourront pas jouir de leur logement. Nous avons interrogé la trésorerie à ce sujet, la durée des travaux sera déduite de leur loyer.
- **Courrier de démission Joël LANOE :** les membres du conseil ont tous reçu le courrier de démission de Joël LANOE. Nous attendons l'accord du sous-préfet avec la date effective de celui-ci.

M. LANOE a fait un don à la commune de 1 000€ pour rembourser une partie de ces indemnités 2018.

Après accord de la démission par le sous-préfet deux choix sont possibles :

- délibération pour réduire le nombre d'adjoint à 3.

- ou modifier l'ordre des adjoints et élire un nouveau 4^{ème} adjoint

- **Remplacement congé maternité secrétaire de Mairie** : Cindy Nigay a fait part de sa demande de congés maternité à Mme le maire, des démarches ont été entreprises vers le centre de gestion ainsi que par le biais du réseau intercommunale pour son remplacement.
- **Information évolution contrat enfance jeunesse** : Lors du précédent conseil Mme le maire avait lu la lettre reçue par ce service de la CAF grâce auquel une partie de l'organisation de la cantine-garderie est financée. Après un contact téléphonique, il a été confirmé que 2019 sera la dernière année de versement de cette aide. Pour prétendre à une aide de la CAF à partir de 2020, il faudra que ce soit la structure une structure d'« accueil de loisir sans hébergement » qui sollicite cette aide : à ce jour l'association canine-garderie n'a pas ce statut.
- **TOPOGUIDE** : la démarche intercommunale de réédition d'un topoguide est lancée. Le circuit étant maintenant tracé, il faut en réaliser sa présentation sous un format spécifique. Le titre : Le circuit des planètes (circuit n°16) est maintenu, il faut maintenant trouver une accroche : les conseillers proposent : « 5 clochers, 4 sans cloches et une fontaine miraculeuse ».
- **Groupement d'achat d'électricité** : une délégation avait été signée avec le SIEL pour un groupement d'achat d'énergie et plus particulièrement d'électricité en 2018, depuis janvier 2019, c'est le Groupement d'Electricité de Grenoble qui est le fournisseur de l'électricité de nos bâtiments communaux.
- **Invitation** : le Président du Département invite les élus de la commune à visiter le centre départemental du SDIS.
- **Certificat d'économie d'énergie** : Mars a été retenu pour recevoir un trophée le 4 février prochain.
- **Cahier de doléance débat national** : des demandes sont parvenues à différents élus, un cahier de doléance sera donc mis à disposition aux heures d'ouvertures du secrétariat de la mairie à la population jusqu'au 21 février 2019. Il doit être retourné à La Sous-Préfecture pour le 22 février 2019.

Le prochain conseil aura lieu le **jeudi 7 Mars à 20h00**